

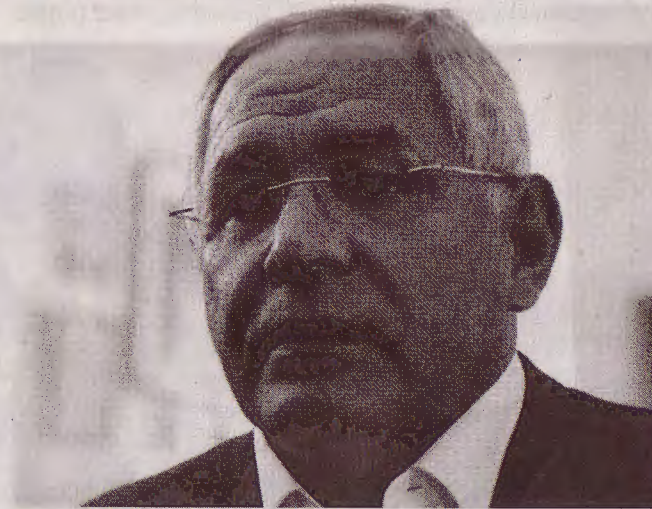
Robert Bourgi attaqué par un repris de justice pour avoir dit la vérité

Ali Bongo Ondimba jette ses hordes sur le dernier vestige de la Françafrique, son « faiseur », oubliant la maxime chère à cet homme : « *La clé qui ouvre est celle qui ferme.* »

Par RF

Le repris de justice Alain Claude Billie By Nze a annoncé en grande pompe des poursuites judiciaires contre Robert Bourgi. On se demande bien pourquoi. A décrypter la menace du repris de justice, la seule raison valable réside dans les dénonciations de l'avocat parisien, le dernier vestige de la Françafrique. Qu'a dit Robert Bourgi qui ne soit vrai !

Sauf à démontrer le contraire, les 1000 kilomètres de route, du reste contestables, n'avaient-ils pas démarré sous Omar Bongo Ondimba (OBO) ? Les crédits de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque islamique et de la coopération française n'étaient-ils pas la source de financement qui a permis leur réalisation ? Le repris de justice démentirait-il aussi que ces travaux n'ont pas commencé sous OBO ? Billie By



Nze, le repris de justice, vif sur le détournement des fonds publics (le fonds 2016 pour le presse l'illustrant fort bien), démentirait-il que son « *président* » a passé le clair de son temps dans la distraction. Pour l'inauguration d'un terrain couvert de latérite à Nkok, Ali Bongo a fait venir le chanteur de RnB américain R. Kelly, pour un *playback* de 15 minutes qui a coûté 1,5 milliard de FCFA au contribuable.

Le festival des *travelos* brésiliens, le rappeur Chris Ross, etc. Bourgi a parlé de la course de motonautique qui a coûté des dizaines de milliards de FCFA aux Gabonais, financée en partie par l'Agence nationale des grands travaux, à hauteur de 18 milliards. Agence dont Ali Bongo, son champion, présidait par ailleurs le conseil d'administration, en violation flagrante de l'article 14 de la Constitution qui dis-

pose : « *Les fonctions du Président de la République sont incompatibles avec l'exercice de toute autre fonction publique et activité privée à caractère lucratif.* » Lorsque Bourgi dépeint un personnage parfait dans la transgression, en quoi est-il passible de poursuites judiciaires ?

Si en plus de ces frasques, l'avocat parle de sa gouvernance calamiteuse, au point que certains projets dont des maquettes hyper chics ont orné les murs de la capitale, mais n'ont jamais vu le jour, qui le contredirait avec preuve à l'appui ? Quand, en lieu et place d'une marina, c'est une dune qui orne le front de mer et que Bourgi relève le gaspillage des fonds, de cette vérité, on comprend bien que Billie By Nze, « *le gastéropode aux mœurs équivoques, profitosituationnistes* » et repris de justice, s'en offusque. Mais c'est malheureusement la vérité. Même si elle est très douloureuse à porter.

Si Me Bourgi ajoute à cela,

pour que les Gabonais et les amis du Gabon à travers l'Afrique cernent le mal gabonais, qu'« *Ali Bongo est le mal absolu, un cancer qu'il faut extirper, d'autres se chargeront de faire la radiothérapie et la chimiothérapie* ». Le « *gastéropode aux mœurs équivoques* » en pense-t-il réellement moins ?

Le Gabon vient de passer sept années des plus fastes de toute son histoire pétrolière. Quelle trace majeure, à la hauteur de ces recettes faramineuses, croise-t-on à Libreville ? La cité de la Démocratie rasée ? Le palais du Mont-Bouët détruit ? Les baraques dignes de camp de concentration érigées à Angondjé ? Le chômage chronique des jeunes à la recherche d'un premier emploi ? Sans compter ceux qui l'ont perdu à la suite des compressions dans les compagnies pétrolières et forestières.

Quelles traces le repris de justice Alain Claude Billie By Nze oppose-t-il aux propos de Bourgi dont la véracité est

incontestable ? L'on comprend son rôle de larbin et de laudateur, mais même dans un tel rôle, on prend la mesure du bon sens.

En réalité, en plus de ces vérités illustrées par un tableau authentique, ce qui fait le plus mal dans l'entourage d'Ali Bongo c'est le courage de Me Robert Bourgi. Son courage d'avoir demandé pardon au peuple gabonais pour son erreur de casting en 2009.

Et une chose est certaine, où serait la horde de cerbères qui ont été lâchés sur lui sans cette phrase historique : « *La France n'a pas de candidat ; mais mon candidat est Ali Bongo Ondimba, de façon subliminale on aura compris* » ? Sans la détermination de cet homme en 2009, le repris de justice ne serait guère ministre de la République, et les cerbères de service de l'UJPDG seraient certainement en train de faire la manche sous de nouvelles chapelles. Quelle ingratitude !